

À Bordeaux le 15 novembre 2012



**Adresse postale**  
16 rue Ausone  
33000 Bordeaux

**Tél**  
05 56 81 63 89

**Site**  
<http://www.velo-cite.org>

**Courriel**  
[bordeaux@fubicy.org](mailto:bordeaux@fubicy.org)

**Permanences**  
Jeudi de 17H30 à 19H00

à l'attention de M. Feltesse  
Président de la Communauté urbaine de Bordeaux  
Esplanade Charles de Gaulle  
33085 Bordeaux Cedex

Objet: piste cyclable pont François Mitterrand

Monsieur le Président,

Porte-parole de nombreux cyclistes girondins, Vélo-Cité associée au comité départemental Gironde de la FFCT (Fédération Française de cyclotourisme), l'AF3V et l'Ufolep Gironde s'émeuvent vivement du projet de suppression de la piste cyclable du pont François Mitterrand.

Cet axe cyclable structurant a été acquis de haute lutte par diverses associations dans les années 90. Nous nous permettons de vous rappeler que notre demande en 1991 pour "un pont d'Arcins cyclable" a été soutenue dans cette même année par le Président du Conseil Régional, le Président du Conseil Général, le Président de la CUB, le Maire de Bordeaux et le Maire de Bègles. Elle est très utilisée par de nombreux cyclistes, particulièrement par de nombreux cyclistes sportifs pour se rendre sur la piste Lapébie.

Nous ne jugeons pas de la pertinence de modifier la circulation sur ce pont, mais il ne faut pas que cela se fasse au détriment des cyclistes. La suppression de cette piste cyclable contraindrait les cyclistes à faire plusieurs kilomètres pour emprunter le pont St Jean et serait contraire à la loi.

Si l'aménagement du pont Mitterrand s'avère nécessaire, nous demandons la création d'une piste cyclable en encorbellement à l'image de celle existante sur le pont d'Aquitaine, avec le maintien du passage des cyclistes pendant les travaux ou tout autre aménagement maintenant une continuité cyclable. Ce dont pâtit cet itinéraire est de la faiblesse de ses connexions avec les autres itinéraires cyclables et le manque de jalonnement.

Il apparaît paradoxal et contradictoire qu'après le vote à l'unanimité du plan vélo de la CUB le 26 octobre 2012 (32 millions d'euros) et les résultats du Grenelle des Mobilités incitant aux modes de circulation doux la première mesure puisse être la suppression de cette piste cyclable.

M. Rossignol, vice-président de la CUB en charge des déplacements doux, nous a assurés de son attachement à cet aménagement. Une piste en encorbellement coûterait 7 millions d'euros, mais d'autres solutions sont à l'étude permettant le maintien d'une liaison cyclable. Nous sommes partiellement rassurés, mais nous restons mobilisés.

Nous demandons le maintien de l'aménagement cyclable dans un souci de cohérence, de continuité d'itinéraire et de sécurité pour les cyclistes urbains, promeneurs, sportifs et autres pratiquants des modes doux usagers de cette piste.

En vous remerciant de l'attention portée à notre courrier, nous vous transmettons, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Danielle Cassagne  
Pdte Vélo-Cité

Gilles Lavandier  
Pdt CODEP33 FFCT

Eric Leroy  
AF3V Aquitaine

Marc Bouchet  
Pdt UFOLEP33

*Copie à M. Rossignol, vice-président CUB Déplacements doux*

*Copie à M. Duchène, adjoint au maire de Bordeaux chargé de la stratégie urbaine, de la circulation et du stationnement*

*Copie à M. Darmian, Président du Club des Villes et Territoires Cyclables*

*Copie à M. Madrelle, Président du Conseil Général de la Gironde*